



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E116613

VALABLE JUSQU'AU 16/11/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2007

Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 425 023 181 00026

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4305200-001

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-210044

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-210044

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : BEVILACQUA SAS

13 RUE DE L ARNE
39700 LAVANS LES DOLE

Téléphone : 03 84 70 67 43

Portable : 06 80 30 99 99

Site Internet :

E-mail : sarl.bevilacqua@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BEVILACQUA BRUNO PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/09/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/09/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	09/06/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.